



PROTECTION DE L'ENFANCE : Pour enfin être à la hauteur !

Rassemblement devant le pôle social départemental du
Havre, 34 rue Bonnavet, le 6 mars à 14 h

Malheureusement, malgré de trop nombreuses alertes, les services de protection de l'enfance partout en France défraient toujours la chronique. D'événements en événements, de scandales en scandales, les réponses ne sont pas à la hauteur et les professionnels ne voient rien bouger. Le constat est amer avec un département qui omet d'agréer des lieux d'accueil, des suicides, des réseaux de prostitution, de drogue, des fugues, des professionnels engagés mais impuissants faute de moyens, des établissements à l'état d'abandon, des jeunes sortis de l'ASE qui se retrouvent à la rue ...

Au vu des mobilisations et de la situation que nous dénonçons depuis de nombreuses années (manque de moyens, usure des professionnels, insécurité que la collectivité et ses partenaires proposent aux familles, ...) dans le département de Seine-Maritime, l'assemblée départementale a voté une mission d'information sur l'enfance en octobre 2024, ayant pour but qu'un bilan complet soit dressé et des propositions soient faites.

L'intersyndicale alerte de nouveau sur l'état de la protection de l'enfance.

Nos propositions émanant de professionnels experts de leurs métiers :

! Liste non exhaustive !



Renforcer la prévention : l'accompagnement indispensable des familles pour éviter ce que nous constatons. Nous exigeons des moyens pour la prévention spécialisée, la PMI, les CMS, l'AED, ...

La protection sociale ne peut être une variable d'ajustement.

La mesure "unique" envisagée aura des effets délétères sur les conditions de travail des salariés du milieu ouvert du secteur habilité.

**L'urgence n'est pas la réponse à ce qui pourrait être évité par la
prévention !**



Les mesures éducatives : le respect de la loi Taquet

Fin des hébergements en hôtel,

Accompagnement de chaque jeune confié dans les domaines de la santé, le judiciaire, le social, l'administratif, le scolaire, ...

Les jeunes majeurs : droit au retour avec prise en charge complète, possibilité et encouragement à suivre des études, ...

L'arrêt immédiat des sureffectifs dans tous les lieux d'accueil

L'égalité de traitement pour les mineurs non accompagnés

Le renforcement de la MDPH

La fin du turnover des professionnels en valorisant les métiers

L'accompagnement des familles à hauteur de leurs besoins et des professionnels reconnus (SEGUR, RID, ...)

Nous avons le devoir de protéger et d'offrir un avenir meilleur que celui qui leur est destiné aujourd'hui. Dénouons les choix politiques financiers au détriment des services publics et du secteur habilité.

**SOYONS NOMBREUX EN GRÈVE
POUR PORTER NOS REVENDICATIONS LORS
DE L'INAUGURATION.**

**LE 6 MARS 2025 À 14 H
DEVANT LE PÔLE SOCIAL
DÉPARTEMENTAL
DU HAVRE
34 RUE BONNIVET**